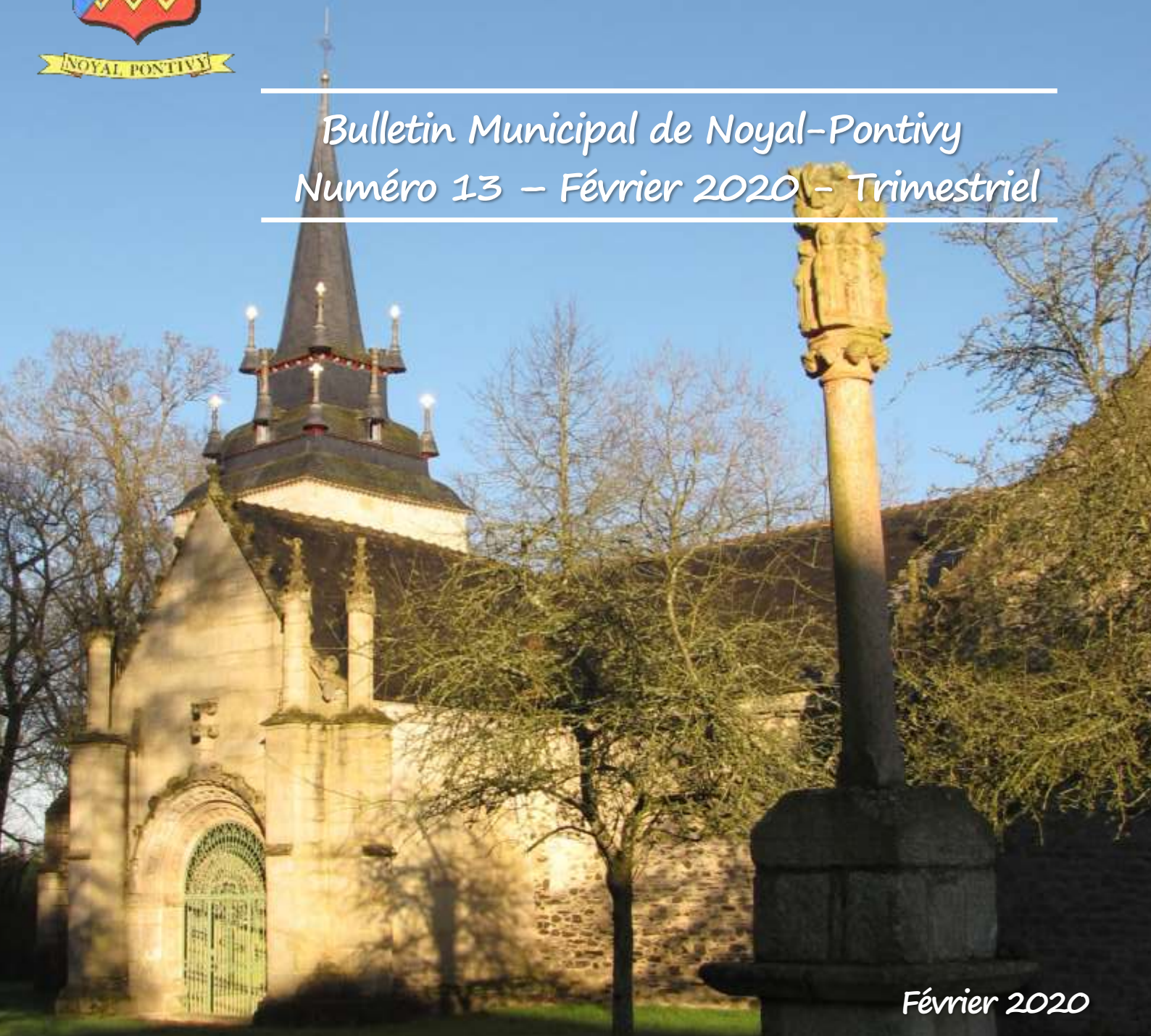




NOYAL PONTIVY

# Noal-Pondi Infos

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy  
Numéro 13 – Février 2020 – Trimestriel



Février 2020

Chapelle Sainte-Noyale, Monument Historique



Stop pub p2



Budget p8-9



p13

Janvier 2020	n° page
ÉDITORIAL	3
RÉTRO	4-5-6
ANIMATIONS DE NOËL	7
BUDGET	8-9
TY NOAL	10
ENFANCE-JEUNESSE	11
ÉCONOMIE	12
ÉTAT CIVIL	13
CONSEIL MUNICIPAL	14-15
TRIBUNE D'EXPRESSION	16

## Mairie

Place du Manoir 56 920 Noyal-Pontivy

☎ 02 97 38 30 66 E-mail [mairie@noyal-pontivy.fr](mailto:mairie@noyal-pontivy.fr)

### Horaires

**Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30**  
**Permanence état civil : Samedi 9h-12h**


Retrouvez l'info de la commune sur le site  
[www.noyal-pontivy.fr](http://www.noyal-pontivy.fr)




Mairie de Noyal-Pontivy

### ■ Essai sirène

Les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois  
 Essai de la sirène des pompiers  
 à la mairie, 11h




### ■ Cérémonie patriotique

Rendez-vous devant le Monument aux Morts à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc

**Jeudi 19 mars 2020 à 18h**

et au vin d'honneur servi au bar du 1703 du centre-bourg.




### ■ Stop pub

Pontivy Communauté 


À apposer sur votre boîte aux lettres pour recevoir les informations des collectivités (le bulletin municipal, la lettre d'info de Pontivy Communauté etc...) mais pas les publicités et journaux d'annonces.



### ■ Pass Culture : 500 € pour les jeunes de 18 ans



**Le pass Culture c'est 500 € offerts** en activités artistiques et culturelles (cours, spectacles, visites, livres, musique...) **pour les jeunes de 18 ans** sur une web-application : <https://pass.culture.fr/>



Ce projet gouvernemental vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes.

Directeur de la publication : Marc Kerrien  
 Responsable de la rédaction : Commission communication  
 Conception et réalisation : Service communication  
 Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires  
 Noal-Pondi Infos est une publication trimestrielle.



Notre slogan et fil conducteur 2020 :

« FAIRE TOUJOURS MIEUX AVEC MOINS POUR UNE ÉVOLUTION HARMONIEUSE DE NOTRE COMMUNE ».

Toutefois, le pilotage financier de tout mandat municipal est de maîtriser sans subir.

En cette toute fin de mandature, le conseil municipal du lundi 10 février a délibéré sur les comptes administratifs 2019 et sur les propositions budgétaires de 2020, avec pour contrainte majeure l'application d'une rigueur budgétaire stricte tant en fonctionnement qu'en investissement.

**Les grandes inconnues de 2020** se situent comme ces dernières années au niveau de la compensation de la Taxe d'Habitation, d'une légère baisse de la DGF, et d'une forte inconnue des subventions liées aux investissements.

**Après un large débat en commission des finances**, et une présentation détaillée par Mme Annie Le Guével, adjointe aux finances, le conseil municipal du 10 février a voté les comptes administratifs 2019 du budget général et des lotissements ainsi que les budgets primitifs des trois lotissements, à l'unanimité, d'une part et d'autre part **le Budget Primitif 2020** de la commune voté par chapitre pour la section fonctionnement à l'unanimité, et par opération pour la section investissement comme ci-après :

**Entretien de la voirie communale** : Vote à l'unanimité

Mobilier urbain : Vote à l'unanimité

**Complexe sportif** : Vote à l'unanimité

Acquisition de matériels : Vote à l'unanimité

**Informatique/copieur** : Vote à l'unanimité

Travaux sur bâtiments communaux : Vote à l'unanimité

**Acquisitions foncières** : Vote à l'unanimité

**Pôle culturel et halles commerciales** :

18 voix pour et 9 voix contre

Aménagement du Valvert : Vote à l'unanimité

**Zone de vestiaires sportifs** :

16 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions

Cimetière : Vote à l'unanimité

Il a été acté le principe d'une forte rationalisation des dépenses en section de fonctionnement et l'adoption d'un **Plan Annuel d'Investissements** avec quelques divergences sur les vestiaires et pôle culturel.

Ce plan 2020 est certes important, mais raisonné afin de ne pas obérer les perspectives d'avenir avec un fort report de dépenses d'investissement au vu de la durée d'exécution de ces deux projets importants en cours.

Nos recettes d'impôts et taxes représentent 78,46% de nos ressources annuelles et nous confèrent **une forte autonomie financière** malgré une baisse continue de notre **Dotation Générale de Fonctionnement** émanant de l'État. L'encours de la dette communale s'élève à : 3 173 123,00 € soit 835 €/Noyalais. Notre ratio de désendettement est de 5,33 années d'où une situation très équilibrée.

**Les taux d'imposition demeurent inchangés depuis 14 années**, et nous respectons scrupuleusement la volonté expresse de ne pas dépasser les 500 000 € de remboursement de l'annuité de la dette, soit pour 2020, 453 532 €.

Le budget 2020 s'établit à 3 026 331,00 € en fonctionnement et à 3 296 492,63 € en investissement.

**Le Plan Annuel d'Investissements 2020** arrêté à la somme de 2 866 261,00 € avec les reports de crédits 2019 d'un montant de 1 110 041,47 € très ciblé mais toutefois ambitieux, comprend trois gros dossiers :

L'entretien de la voirie (335 000 €), les vestiaires sportifs (615 650 €), le pôle culturel (1 767 618 €).

Soyez assurés, chers administrés, de notre volonté d'avoir agi tout au long de ce mandat dans un esprit constructif au mieux de vos intérêts, tout en assurant un développement harmonieux et indispensable de notre commune.

Marc Kerrien, Maire

Annie Le Guével, adjointe aux finances

## ■ Nouvelle agent accueil/CCAS

Annie Le Duay, agent à l'accueil de la mairie, a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Intégrée le 1<sup>er</sup> décembre 1978, Annie occupait le poste d'agent d'accueil et secrétaire.

Elle est remplacée à l'accueil par Véronique Le Cunff, le matin et **Romy Le Houezec** l'après-midi. Arrivée en novembre 2019, Romy originaire de Moréac, épaula Laëtitia Brizoual le matin au CCAS.

### **Missions de l'agent d'accueil**

Accueil physique et téléphonique des usagers, affichage d'informations, gestion du logiciel périscolaire Carte+, du cimetière, du courrier et des plannings de salles.



## ■ Formation défibrillateur

**Samedi 26 octobre**, 21 membres d'associations utilisatrices des structures sportives et de loisir noyalaises se sont formés à l'utilisation d'un défibrillateur, avec le sapeur-pompier Michaël Pousset, membre de l'association Noal-Pondi secourisme et d'Éric Cojean, éducateur sportif communal.

Cet atelier d'une heure trente portait sur la mise en œuvre du module réanimation et cardio-vasculaire.

Pour approfondir cet apprentissage, l'association invitait les participants à s'inscrire à la formation **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)** organisée régulièrement au centre de secours :

**Informations** Michaël Pousset ☎ 06 25 78 51 31

**Trois DAE (Défibrillateur Automatique Externe) sur la commune :**

1 - Sous le porche de la mairie 2 - Rue des écoles 3 - Entrée de la salle Perceval.



## ■ Trois chorales en concert

**Samedi 26 octobre**, l'église paroissiale résonnait à l'unisson aux chants des chorales

- « Mosaïc » de La Grand' Croix (Loire),
- « La Ronde des notes » de Grigny (Rhône),
- « Musique à Corps et à Chœur » de Pontivy.

Le concert orchestré par la chef de chœur Laurence Cléménçon reprenait des interprétations de variétés populaires françaises et étrangères.

Les bénéfices et dons ont été reversés à l'unité Alzheimer de Bréhan.



## ■ Commémoration du 11 novembre

**Lundi 11 novembre**, en présence de nombreux Noyalais, les enfants des deux écoles ont commémoré l'armistice de la guerre 14-18 avec la lecture de textes écrits par deux poilus.

Extraits :

**Jean Dumont sur le thème de la guerre**

- « Chers amis, vous vous imaginez que la guerre,
- c'est la lutte contre les ennemis que l'on voit, la bataille, l'assaut,
- l'ivresse du combat et finalement la victoire au plus vaillant.
- Et non, ce n'est pas cela, la guerre. »

**Edmond Vittet sur le thème du poilu**

- « Le poilu, c'est celui dont personne à l'arrière ne connaît la vie véritable, pas même les journalistes.
- Le poilu, c'est celui qui ne parle pas lorsqu'il revient pour huit jours dans sa famille et son pays, trop occupé de les revoir, de les aimer. »



## ■ La Sainte-Barbe

Salle Lancelot, **samedi 30 novembre**, Michel Harnois, chef de centre a retracé l'activité dense du centre de secours en 2019.

L'année est marquée par une forte hausse d'activités qui résultent des problèmes d'effectifs dans les communes voisines, compensés par le très bon potentiel opérationnel journalier de Noyal : 57 interventions hors secteur contre 15 en 2018.

À retenir dans les activités du centre : les formations « défibrillateur » et « secourisme », les stages de spécialités, deux manœuvres communes avec le centre de Pontivy et un temps fort en septembre avec le 126<sup>ème</sup> congrès national des Sapeurs-Pompiers à Vannes :

15 Sapeurs-Pompiers noyalais (anciens et actifs) ont eu l'honneur d'inaugurer la cérémonie avec la statue de Sainte Barbe de Poulvern.

### Distinctions et médailles

- 👉 Appellation 1<sup>ère</sup> classe :  
Abdoul Boura Miradji
- 👉 Grade de Caporal : Corentin Botuha,  
Virginie Cojan, Loann Le Borgne
- 👉 Grade de Caporal-chef : Sandra Vaguet  
et Romain Ayoul
- 👉 Grade de Sergent-chef :  
Antoine François et Gaëtan Le Bihan
- 👉 Grade d'Adjudant : Damien Mahéas
- 👉 Grade de Lieutenant : Michel Harnois



Michel Harnois a salué et remercié Philippe Le Boulch qui met fin à 30 ans d'engagement au centre de Noyal.

## ■ CCAS : 200 participants au repas de Noël

**Jeu**di 5 décembre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont invité leurs aînés à partager le repas préparé par le Globe Traiteur, à la salle Lancelot pour la 2<sup>e</sup> année.



Suite à l'extension du CCAS - conventions de gestion des SAAD de St-Gérand en 2018 et de St-Thuriau en 2020 - ainsi que de l'accroissement des demandes d'interventions, Romy Le Houezec intervient à mi-temps, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, au CCAS pour un soutien logistique.

Annie Le Guével a rapporté les chiffres de cette 2<sup>e</sup> année de gestion commune avec St-Gérand, coordonnée par Laëtitia Brizoual ; elle a remercié les personnes du service, impliquées et soucieuses d'accompagner nos concitoyens fragilisés.

### CCAS

- 👉 13 aides ménagères ou auxiliaires de vie dont trois sur St-Gérand
- 👉 30 bénéficiaires au portage de repas
- 👉 13 000 h de prise en charge pour 80 bénéficiaires dont 10 000 h pour Noyal
- 👉 20.66 € coût horaire brut hors plan d'aide pour 2019



Les doyennes du repas au 1<sup>er</sup> plan :  
Joséphine Corbel 96 ans  
Francine Le Petitcorps 94 ans  
entourées d'Yvonne, Annick, Rolande, Joëlle et Gisèle, 70 ans.

190 Noyalais dans l'impossibilité d'assister au repas ont reçu un colis de Noël, sur inscription.

## ■ Vœux aux Noyalais

**Dimanche 12 janvier**, la cérémonie a réuni de nombreux habitant-es et personnalités à la salle Lancelot. Marc Kerrien, maire et Gwénaëlle Raymond, Directrice Générale des Services ont adressé leurs vœux aux Noyalais(es), au personnel communal et exposé le bilan 2019.

### État civil

Naissances au centre hospitalier  
893 dont 21 bébés noyalais  
Décès au centre hospitalier  
601 dont 34 Noyalais  
Mariages : 18 - PACS : 13

### Urbanisme

207 autorisations d'urbanisme  
dont 41 permis de construire.

Marc Kerrien a eu le plaisir de remettre la médaille d'argent pour ses 20 ans de service comme Sapeur-Pompier Volontaire au lieutenant Michel Harnois, chef du centre de secours et adjoint aux travaux.

### Travaux

165 600 € Entretien de la voirie  
810 000 € Aménagements des rues de Pontigo, Le Drogo, Presbytère et des Lilas  
9 900 € Sécurisation de sites avec déploiement de la vidéoprojection  
286 000 € Démolition de l'ancienne maison de retraite

### Les dossiers en cours

#### Construction-Aménagement :

- le pôle culturel à la place de l'ancienne résidence Bon repos
- le Valvert en cours d'instruction

**Lotissement** rue des Frères Coget, 20 lots

**Déviations de la D2** effective vers 2025

**Unité de méthanisation Vol-V Engie**, PA de Kerguilloten



Le texte et le film du discours du maire sont consultables sur le site **Rubrique Actualités**



## ■ Vœux aux commerces, artisans et entreprises



4<sup>ème</sup> édition, **lundi 13 janvier**, de la cérémonie de vœux aux acteurs économiques de la commune (34 présentes)



Noyal a pris un air de fête début décembre avec les illuminations de Noël et l'apparition des figurines et sapins. L'association Anim'Noal présidée par Johann Labbay a démarré les festivités.

## ■ Boîte aux lettres du Père Noël

Anim'Noal a inauguré la 1<sup>ère</sup> boîte aux lettres **vendredi 6 décembre** à 16h45 et offert un goûter à tous les enfants, avec l'aide du Conseil Municipal des Enfants.

Puis avec la participation d'Anim'Noal, des commerçants et de la mairie, le centre-bourg s'est animé dès 9h, **dimanche 8 décembre**.

## ■ Marché de Noël

**Les 30 exposants** installés sous chapiteau proposaient des produits du terroir, des objets de décorations... Tout au long de la journée les bénévoles ont œuvré pour apporter de la bonne humeur aux nombreux visiteurs, avec la présence de Botox le clown et du Père Noël, et la possibilité d'effectuer un tour en moto trike (à trois roues) ou une promenade avec les ânes de Ker'Ânes'Duic. L'Union des commerçants noyalais proposait du vin chaud et Anim'Noal une petite restauration.



## ■ Concert du trio Hervieux-Mahé

À 17h, la musique et les chants retentissaient dans l'église avec Gilbert Hervieux à la bombarde, Dominig Mahé au biniou et Wenceslas Hervieux aux orgues. Pour emmener les spectateurs dans leur univers, les trois hommes ont puisé dans un répertoire français et breton collecté localement mais aussi dans les compositions que la musique traditionnelle leur inspire.

À travers leur musique riche en rythmes, en mélodies et en accents, le trio Hervieux Mahé raconte l'histoire du bien et du mal. Des plaintes de jeunesse, de plaisir et de regret, d'anges et du diable ont animé ces deux heures de concert.

Une partie de ce concert est extrait de leur album

« Le Sauveur des âmes - Salver an eneanoù » paru en 2017.

## ■ 3<sup>ème</sup> feu d'artifice

Vers 19h30, juste après les intempéries, le feu d'artifice musical de l'entreprise « Vos nuits étoilées » offert par la municipalité a éclairé le manoir du Verger devant un public venu nombreux.



Le 10 février, le conseil municipal a voté le budget de la commune de l'année 2020. Le compte administratif 2019 dégage **une marge nette d'autofinancement de 251 882,00 € avec un excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de 217 430,92 €** permettant de bâtir le budget d'investissement 2020 sur des bases fiables, solides, pérennes et sincères.

<b>BUDGET 2020</b>
<b>6 322 823,63 €</b>
<b>Section d'investissement</b>
<b>3 296 492,63 €</b>
<b>Section de fonctionnement</b>
<b>3 026 331,00 €</b>



## RECETTES → MAIRIE → DÉPENSES

<p><b>Les produits d'exploitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurant scolaire</li> <li>- Garderie</li> <li>- Location de salles</li> </ul>	<p><b>Les impôts locaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxe d'habitation</li> <li>- Taxe sur le foncier bâti</li> <li>- Taxe sur le foncier non bâti</li> </ul>	<p><b>Les dotations et les subventions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'État</li> <li>- du Conseil Départemental</li> <li>- de Pontivy Communauté</li> </ul>	<p><b>Fonctionnement des services publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de fonctionnement des services communaux</li> <li>- Restaurant scolaire</li> <li>- Fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*</li> <li>- Subventions versées aux associations, etc...</li> </ul>	<p><b>Investissements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux dans les bâtiments communaux</li> <li>- Voirie</li> <li>- Éclairage public et équipements</li> <li>- Projets de rénovation</li> </ul>
<p><b>L'emprunt</b> le cas échéant pour finaliser des opérations spécifiques d'investissement</p>				

\* 1) Une subvention facultative pour les fournitures et activités pédagogiques de 56 € est versée par élève habitant la commune, soit au total pour les deux écoles **16 184,00 €**.

### 2) Pour l'école Sainte-Noyale sous contrat d'association

Conformément à l'application du contrat d'association signé en date du 25 mars 1999 et en application de la circulaire du 15 février 2012 régissant les règles de prise en charge par la commune des dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'association, la participation communale aux dépenses de fonctionnement est fixée à :

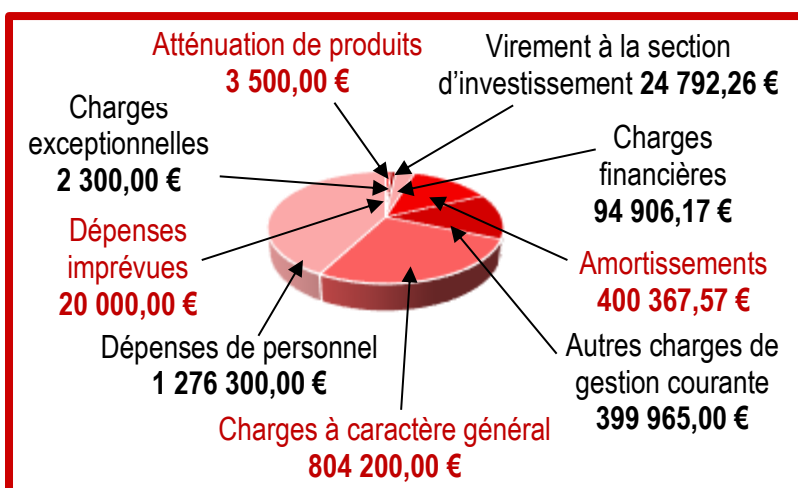
**1 509,50 €** par élève noyalais en maternelle et de **267,39 €** par élève noyalais en élémentaire, soit un montant total des contributions de **143 065,34 €**.

Pour l'école publique Françoise Dolto, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **63 389,81 €**, soit un total pour les deux écoles **206 455,15 €**.

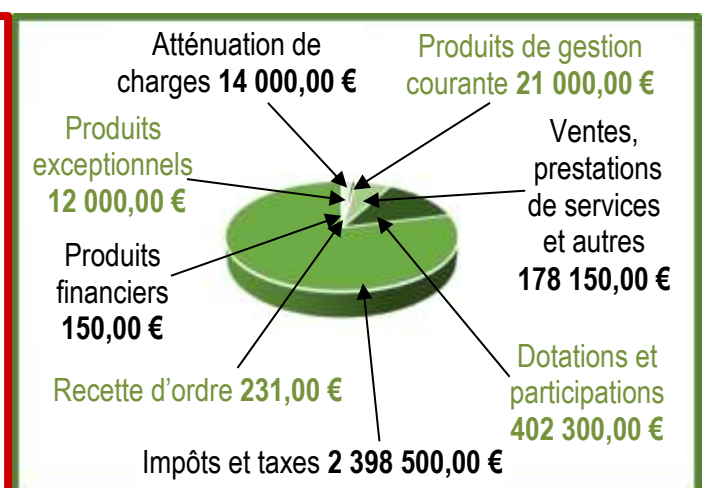
Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : École F. Dolto 28 maternelles et 79 élémentaires noyalais  
École Ste-Noyale 76 maternelles et 106 élémentaires noyalais.

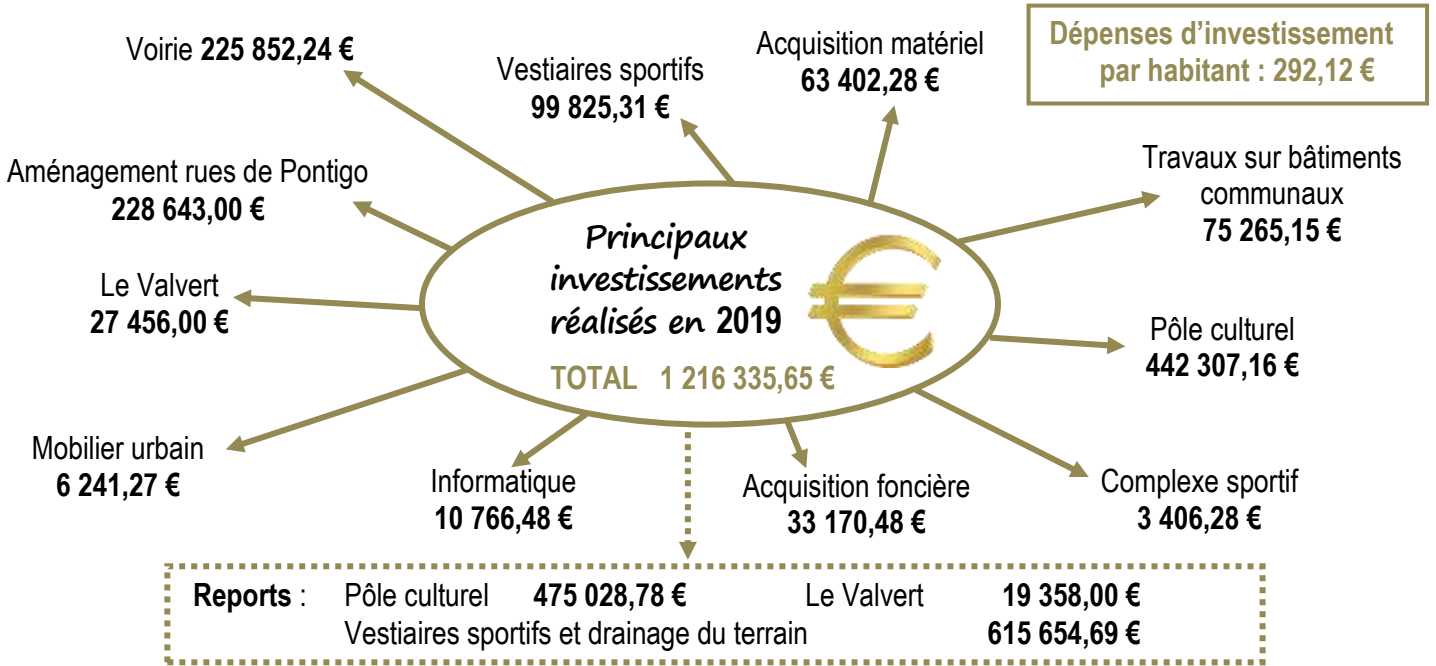
## Section de fonctionnement : 3 026 331,00 €

### Dépenses de fonctionnement par nature



### Recettes de fonctionnement par nature





**Principaux investissements programmés en 2020 TOTAL : 2 866 261,00 €**

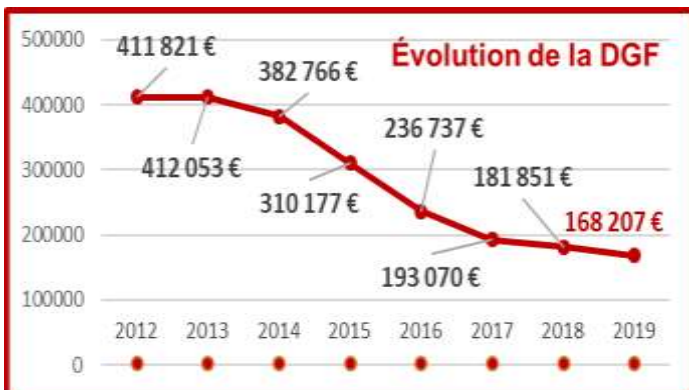
Complexe sportif	2 400,00 €	Acquisition matériel	7 050,00 €
Mobilier urbain	3 500,00 €	Travaux sur bâtiments communaux	27 000,00 €
Informatique / copieur	25 820,00 €	Entretien de la voirie	335 000,00 €
Acquisition foncière	20 000,00 €	Cimetière	20 000,00 €
Le Valvert (avec report)	42 218,00 €	Vestiaires sportifs (avec report)	615 650,00 €
<b>Résidence Bon Repos / Travaux pôle culturel</b>		<b>1 767 618,00 €</b>	

**Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

La DGF est versée par l'État aux communes pour contribuer au financement de l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement.

La redistribution communale présente une chute continue malgré une stabilisation au plan national car Noyal-Pontivy est considérée comme une commune riche :

**-13 644 € en 2019 par rapport à 2018.**



**Taux d'imposition**

Les résultats positifs des derniers exercices et l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement permettent l'équilibre du budget sans recours à la hausse des taux d'imposition.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de reconduire les taux d'imposition qui demeurent inchangés depuis 2004 :

Taxe d'Habitation	<b>12,97%</b>
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	<b>18,65%</b>
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	<b>47,80%</b>

**Mais la commune n'est pas maître de l'augmentation des bases de calcul :**

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
TH	€	4 335 882	4 322 706	4 194 021	4 148 022	4 233 929	<b>4 379 000 €</b>
	% d'évolution	+7,59	-0,30	-2,98	-1,10	+2,07	<b>+3,43</b>
TFB	€	4 544 655	4 751 645	5 525 585	5 618 489	5 891 783	<b>6 158 000 €</b>
	% d'évolution	+1,30	+4,36	+16,29	+1,68	+4,80	<b>+4,52</b>
TFNB	€	288 741	285 098	289 639	289 522	292 173	<b>297 400 €</b>
	% d'évolution	+1,57	-1,26	+1,59	-0,04	+0,92	<b>+1,79</b>



## Rencontre inter-Ehpad

Jeu 24 octobre

Cabaret avec les « Moineaux Chanteurs »



## Olympiades d'hiver du jeudi 21 novembre

Ateliers mémoire, motricité, adresse, souffle

Équipe gagnante : l'unité Émeraude

## Le marché de Noël



**Samedi 30 novembre et dimanche matin 1<sup>er</sup> décembre**, l'Amicale du personnel de la résidence Ty Noal et les bénévoles ont plongé les résidents dans l'ambiance de Noël avec l'installation du marché de Noël au cœur de la résidence. Les objets qu'ils ont confectionnés mais aussi les gâteaux et les crêpes ont ravi le nombreux public. Même le Père Noël est apparu avec sa hotte bien garnie de bonbons.

En janvier la Fondation Paola, l'association Hope and Care et le service animation de la résidence Ty Noal (pour les activités des résidents) ont reçu les bénéfices du marché.



## Les fêtes de décembre

**Vendredi 13**, le repas de Noël partagé avec les familles des résidents a donné le départ des festivités. **La semaine suivante**, les enfants de l'école Ste-Noyale ont présenté leur spectacle de Noël.

**Lundi 23**, résidents et enfants du personnel assistaient au spectacle intitulé « Les aventures extraordinaires de Monsieur Kiki » à l'occasion de l'arbre de Noël.



**Mardi 24**, le recteur a célébré la messe de Noël. Enfin, le loto de la nouvelle année a clôturé les animations **jeudi 2 janvier 2020**.

Samedi 7 décembre



Spectacle de Noël de l'école F. Dolto

Arbres de Noël de l'école Ste-Noyale



Vendredi 13 et samedi 14 décembre

## ■ Bilan 2019 Léolagrange

**259 familles** pour **40 133 h** de présence enfant  
**8 séjours** : départs de **91 enfants**  
**Espace jeunes** : **1 600 h** de présence  
**Stages sportifs** : 99 participants  
**CME** : 16 élus pour réaliser trois opérations sécurité routière, une chasse à l'œuf, la fête de fin d'année pour les enfants, le lavage de voiture, la rencontre avec Ty Noal  
**Un stage BAFA** première partie avec 12 stagiaires.



**Deux stages sportifs** au complexe Noal Sports pour les vacances :  
**17 février au 21 février** : Stage de football  
**24 février au 28 février** : Stage de basket

**Des activités à l'accueil de loisirs** : pyrogravure, patinoire, bowling, Tech-No@l, piscine, activités sportives etc...

**Séjour d'été** : programme disponible en mars, pensez à anticiper vos inscriptions !

## ■ Inauguration au Coguen

**Judi 28 novembre**, les CE1/CE2 (de l'année dernière) de l'école F. Dolto ont inauguré deux panneaux sur la faune présente dans le ruisseau du parc du Coguen : pêche, identification puis recherche d'informations ont sensibilisé les élèves à l'importance de préserver la qualité de l'eau. Imaginés dans le cadre du programme SeauS Blavet, les panneaux ont été conçus grâce aux conseils du Syndicat du Blavet, à Bruno de Tech-No@l et à la mairie.



## ■ Nouveau CME

Huit nouveaux élus de CM1 des écoles :  
**Françoise Dolto** : Simon Corbier, Lancelot Duquesnel, Lucas Héno, Tristan Mahé  
**Ste-Noyale** : Louka Bronsard, Célya Le Bail, Jade Rolland et Marius Séveno.



Le **Conseil Municipal des Enfants** se partagera en deux commissions, CM1 et CM2, après l'école le jeudi, une fois par mois.

**Vendredi 24 janvier** de 17h à 18h50, le CME de 16 membres s'est réuni pour la **1<sup>ère</sup> séance plénière**, à la mairie :

- **Bilan des actions** : Chasse à l'œuf, soirées Halloween et de fin d'année, actions de sécurité routière, activités à Ty Noal, actions d'autofinancement qui seront reconduites en 2020
- **Projets en cours** : un atelier culinaire et un atelier manuel ouverts à tous, tombola pour l'association « Rêves de clown »
- **Nouvelles actions** : collecte de bouchons, jumelage avec une ville, olympiade familiale en septembre.



## ■ Nahiko, institut de beauté

**Marion Cardone**, esthéticienne à domicile depuis 2018 (voir bulletin municipal n°6, avril 2018) s'est installée mardi 10 décembre dans le centre-bourg.

En complément de ses prestations classiques (épilations, soin visage, extension de cils, vernis semi-permanent, maquillage...), son institut de beauté **Nahiko** propose des soins spéciaux tels que l'auriculothérapie sans aiguilles.

**Nahiko**  
**Marion Cardone**  
 15 avenue de la Libération  
 ☎ 02 97 08 12 63  
 Site [nahiko.webself.net](http://nahiko.webself.net)  
 f Nahiko noyal-pontivy

**Nahiko**  
 INSTITUT DE BEAUTÉ  
 lundi fermé  
 du mardi au vendredi  
 9h - 12h / 13h30 - 19h  
 samedi en journée continue  
 9h - 15h



## ■ Ty.Alu un savoir-faire breton



À l'entrée du PA de Kerguilloten, **Philippe Gloux** gérant de la société La Menuis' a créé **Ty.Alu** en septembre 2018. L'entreprise spécialisée dans les ouvertures en aluminium propose menuiseries

extérieures, portes repliables, menuiseries coupe-feu, verrières et portes intérieures...

La nouvelle superficie de 2 600 m<sup>2</sup> accueille un atelier de fabrication sur 2 300 m<sup>2</sup> ainsi qu'une salle d'exposition et des bureaux sur 300 m<sup>2</sup>. Sur un marché porteur, l'équipe de 13 salariés emmenée par le directeur de production, **Jonathan Le Priellec**, s'adresse aux professionnels en privilégiant innovation, qualité des produits et service.

**Ty.Alu**  
**Philippe Gloux**, Gérant  
**Jonathan Le Priellec**, Directeur de production  
 PA Kerguilloten  
 ☎ 02 97 08 46 17  
[contact@ty-alu.com](mailto:contact@ty-alu.com)  
 f Ty.Alu  
 Site [ty-alu.com](http://ty-alu.com)

## ■ Laboratoire de biologie médicale

Le laboratoire de l'hôpital est ouvert au public et vous pouvez y réaliser toutes vos analyses biologiques. Pour vos prises de sang, une équipe est à votre service.

**Pour se rendre au CHCB** : Emprunter la nouvelle ligne PondiBUS N°5 qui passe à Noyal-Pontivy  
 Horaires dans le bulletin N°12 d'octobre 2019.

### Laboratoire de biologie médicale Centre Hospitalier du Centre Bretagne

#### Horaires

Lundi au vendredi

8h30-16h30 avec ou sans rendez-vous

Samedi matin

8h30-12h30 **uniquement sur rendez-vous**

En dehors de ces plages horaires, renseignez-vous auprès du secrétariat

☎ 02 97 79 00 50



## ■ Démolition

À l'angle de la rue des écoles / rue de Kroeze Person, démolition de la maison pour augmenter la visibilité et créer des places de parking.



Les naissances, mariages et décès des Noyalais(es) ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal et sur le site de la commune, sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.

## Mariages

### Avril

10 : Nathalie Cléret et Emmanuel Vallet  
20 : Laurie Bouric et Geoffrey Le Cunff

## Naissances

### 30 décembre 2018

**Antoine**, fils de Rémi Gourguechon et Virginie Rougegrez

### 2019

#### Janvier

6 : **Melvin**, fils de Glenn Laudrin et Adélaïde Tréguier

10 : **Naël**, fils de Renaud Coriton et Anne Lavenant

29 : **Léa**, fille de Fabien Josso et Solenne Bily

#### Février

25 : **Clarence**, fils de Yoann Sohier et Anne Collet

### Mai

11 : Marie Joly et Erwan Lossouarn  
18 : Coralie Rolland et Romain Duault

### Juin

8 : Anne-Sophie Hesry et Julien Pageot

### Juillet

13 : Armelle Alagon et Maxime Le Duc

### Octobre

12 : Elodie Launay et Cyril Jégoux

### Mars

15 : **Mano**, fils de Fabien Vornier et Amélie Mainier

28 : **Enzo**, fils de Romain Pédrone et Diandra Dhainaut

### Juin

12 : **Océane**, fille de Jonathan Le Priellec et Aurore Le Corronc

14 : **Gabin**, fils de Fabien Le Blay et Mélanie Moreau

19 : **Eleonore**, fille de Thomas Coudron et Rachel Jennings

19 : **Clément**, fils de Corentin Bourdonnay et Aurélie Le Négrate

28 : **Noam**, fils de Mohamed Youssouf Mohamed Kari et Dania Abdou

### Juillet

5 : **Karell**, fille de Stanislas Le Polotec et Ingrid Biche

6 : **Ilann**, fils de Steven Rouxel et Morgane Le Rouzo

16 : **Malo**, fils de Jonathan Aliouate et Laurianne Le Noheh

### Novembre

27 : **Tom**, fils de Pierre Thévenot et Laetitia Dubois

### Décembre

6 : **Malo**, fils de Thomas Lévêque et Romane Le Piouffle

2019

21 naissances, 34 décès, 18 mariages

## Élections municipales et communautaires 15 et 22 mars 2020

Bureaux de vote : Salle Lancelot de 8h à 18h

### Rappels du code électoral

Lors des opérations de vote, le bureau veillera au respect du code électoral en contrôlant pour chaque électeur :

- ↪ l'identité
- ↪ l'inscription sur la liste électorale
- ↪ son passage obligatoire par l'isoloir
- ↪ l'introduction par l'électeur d'une unique enveloppe dans l'urne.
- ↪ l'émargement de l'électeur (ou de son mandataire en cas de vote par procuration).

Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter un des titres d'identité dont la liste est affichée dans la salle de vote : la carte d'identité nationale, le passeport, le permis de conduire, etc.

Source : [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)



Vendredi 29 novembre, palmarès 2019 du concours des « Maisons Fleuries » : 31 participants

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux après approbation par le conseil à la séance qui suit est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune :

[www.noyal-pontivy.fr](http://www.noyal-pontivy.fr) Rubrique Mairie Sous-rubrique Les Élus ou onglet « EN 1 CLIC »

CR du Conseil Municipal



Le conseil municipal s'est réuni le lundi 2 décembre 2019 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le maire. En début de séance, M. le Maire a demandé une minute de silence en mémoire de M. Lucien Guillemot, ancien maire de Noyal-Pontivy, des 13 soldats morts au Mali et des trois membres de la sécurité civile.

## *Attribution des marchés de travaux pour la réalisation des vestiaires sportifs*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- attribue les deux lots de l'appel d'offres relatifs à la réalisation de vestiaires sportifs en modulaires industriels :
  - Lot n°1 à l'entreprise Chauviré pour un montant de 51 668 € HT par 20 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions
  - Lot n°2 à l'entreprise Cougnaud pour un montant de 445 162,85 € HT par 16 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2019.

## *Finances*

### **Décision modificative n°1 – Budget commune 2019**

Le montant des travaux payés à Pontivy Communauté pour la restauration de la chapelle St-Arnould est de 92 844,72 €. Cette participation sera amortie sur 5 ans à partir de l'année 2019.

### **Pacte financier et fiscal de solidarité proposé par Pontivy Communauté**

Lors du conseil municipal du 09/09/2019, le vote du pacte n'avait pas été validé par les élus faute d'informations financières complémentaires. La réponse de Pontivy Communauté, en date du 18/10/2019, est portée à la connaissance des élus. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix pour, 9 voix contre et 17 abstentions se prononce sur le pacte.

## *Désignation du Délégué à la Protection des Données*

Le Règlement Général sur la Protection des Données appliqué depuis le 25/05/2018 (article 99.2) impose aux collectivités territoriales de désigner un Délégué à la Protection des Données. Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable (une abstention) pour la nomination de M. Bruno Fournier, DPD à la mairie de Noyal-Pontivy.

## *Agriculture, environnement, patrimoine*

### **Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Mise à jour des cartes des cours d'eau et des zones humides**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le conseil municipal doit se prononcer sur les propositions de modifications des cours d'eau et des zones humides avec les dernières données transmises par le SAGE Blavet.

### **Écopôle de Gueltas – Projet de réaménagement**

Dans le cadre du projet d'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Gueltas (56), la parcelle n°118 section B du cadastre de la commune de Gueltas accueillera les excédents de matériaux de déblai. Cette parcelle est la propriété de SUEZ RV Ouest. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet l'avis suivant : 9 voix pour, 18 abstentions.

### **Régularisation parcelle Rue Pascal Juin**

Il convient de régulariser les situations et d'intégrer les parcelles dans le domaine public. Ces cessions sont consenties à titre gracieux. Le conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement sur les dossiers et autorise M. Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

### **Régularisation du domaine public – La Croix du Guer**

Il convient de régulariser une partie de la voie communale à la Croix du Guer.

Le conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement sur le dossier, valide le prix de cession à 1 € TTC le m<sup>2</sup> et autorise Monsieur Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Les frais annexes (frais de géomètre, frais d'acte de cession ...) sont à la charge de l'acquéreur.

## *Divers*

### **Redevance d'occupation du domaine public – GRDF 2019**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal du mode de calcul de la redevance d'occupation du domaine public pour GRDF. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le montant.

## Contournement de Noyal-Pontivy

Des contacts locaux sont pris et un groupe de travail est constitué. Les comptages ont commencé. La 1<sup>ère</sup> étude tranchera sur l'implantation Nord ou Sud. Les études réalisées antérieurement seront prises en compte.

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 16 décembre 2019 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le maire, et a débattu des questions suivantes :

## Finances

### Débat d'Orientation Budgétaire

Le maire ouvre le DOB en rappelant le contexte national et les principaux éléments financiers de la commune. Annie Le Guével présente en détail, les dépenses de fonctionnement, les recettes, l'endettement et les principaux ratios financiers ainsi que les prévisions budgétaires à court et moyen termes.

Le projet de budget 2020, prend en compte les demandes d'investissement des commissions.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le DOB sur la base du rapport présenté en séance.

### Vote des taux d'imposition 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux d'imposition de 2019 comme suit :

Taxe d'Habitation : 12,97%, Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 18,65%,

Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 47,80%

### Autorisation de dépenses dans la limite d'un quart des crédits votés l'an passé

Dans l'attente du vote des budgets de l'année 2020, le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à mandater des dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits votés en investissement en 2019.

### Subventions aux associations

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les subventions versées aux associations en 2020.





**Pontivy Communauté**  
www.pontivy-communaute.bzh



ACCES AUX PROFESSIONNELS

Interdit le week-end, dépôt payants  
et limités à 5 m<sup>3</sup> de déchets verts,  
à 2m<sup>3</sup> de tout-venants et 2m<sup>3</sup> de gravat/jour

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
9H30 / 12H	Kerponner Bréhan	Kerponner	Kerponner Bréhan Cléguérec	Kerponner Gueltas	Kerponner		Fermeture : <b>DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS</b>
<div style="font-size: small;">du 1<sup>er</sup> oct. au 31 mars</div> <b>HIVER</b> 14H / 17H	Kerponner Cléguérec Gueltas	Kerponner	Kerponner Cléguérec	Kerponner Gueltas	Kerponner Noyal-Pontivy	Toutes les déchèteries	
<div style="font-size: small;">du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept.</div> <b>ÉTÉ</b> 14H / 18H30	Noyal-Pontivy Pontivy Réguiny		Noyal-Pontivy Pontivy Réguiny				

### N'hésitez plus et adoptez ces gestes simples

le bois l'eau du



**robinet**

le limite mes



**emballages**

le fais du



**compost**

l'appose un



**stop pub**

l'utilise mes déchets verts



**en paillage**

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...

Numéro vert gratuit **0 800 21 21 06**

Bréhan  
Cléguérec  
Créden  
Croixanvec  
Gueltas

Guern  
Rerfourm  
Rergist  
La Saurm  
Maiguénac

Neulliac  
Noyal-Pontivy  
Pleugriffet  
Pontivy  
Radenac

Réguiny  
Rohan  
Saint-Aignan  
Saint-Connec  
Saint-Gérard

Saint-Goméry  
Saint-Thurau  
Sainte-Brigide  
Séglien  
Silliac

## BIEN-ÊTRE ET BIEN VIVRE À NOYAL

Bilan de la mandature municipale 2014 - 2020

Nous sommes arrivés au terme de cette mandature, avec un bilan mitigé. Notre groupe « minoritaire » représentait 49% des électeurs et seulement 6 sièges sur 27 au Conseil. Malgré plusieurs demandes de participation au Bureau Municipal qui se réunit chaque semaine pour « expédier » les affaires courantes cela nous a toujours été refusé et ainsi relégués à assumer un second rôle dans la gestion de Noyal avec une seule réunion du Conseil par trimestre. Malgré cette mise à l'écart nous avons réussi à être "le poil à gratter" de la "Majorité": pour Pondibus dans le bourg, la déchetterie moderne de Kerponner, le maintien de La Poste grâce à une pétition, contre de nouvelles éoliennes dangereuses, contre un terrain de foot synthétique polluant, contre les déplorables WC publics rue Olivier... Actuellement nous refusons de cautionner les appels d'offres du site de Bon Repos ce projet n'a pas l'aval de la population et doit être revu par la municipalité à venir. Nous avons toujours œuvré pour le « bien-être » à Noyal.

## ENSEMBLE POUR NOYAL-PONTIVY

Extrait du discours de Marc Kerrien à la cérémonie des vœux aux Noyalais :

« ...Il me reste pour terminer ces vœux à vous dire MERCI de m'avoir tant donné au long de ces 23 années, chacun d'entre vous m'a enrichi au cours de ces rencontres sur le terrain ou dans mon bureau - confessionnal -

Merci	Sans le dire	C'est un souffle retenu	C'est tout cela et beaucoup moins
Ça se dit	Ça se voit, ça se sent	Merci	C'est tout cela et beaucoup plus
Les yeux dans les yeux	Ça se dit sans détour	C'est un silence	Car Merci c'est l'amour
La main dans la main	Ça se dit sans retour	C'est un sourire	
La main sur le cœur	Merci	C'est une main qui tremble	
Le cœur en feu d'artifice	Ça n'arrache pas la gueule	C'est un regard qui se détourne	Merci à tous et à toutes.
Merci	Ça n'écorche pas la peau	Merci	Blavez mad
Ça se dit	C'est un pli dans les yeux		et en avant Noyal »





**Pontivy Communauté**  
www.pontivy-communaute.bzh

# MÉMO Tri



Jetons moins  
**Trions+**

### EMBALLAGES

Plastiques, boîtes métalliques, briques, cartons.



Compresser vos déchets

### PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, papier.



### VERRES

Bouteilles, bocaux, pots.



Bien vider inutile de laver

### COMPOSTAGE

Déchets verts, Déchets de cuisine (restes, marc de café, coquilles d'oeufs, épluchures, ...)



Mise à disposition gratuite

### TEXTILES

Vêtements, Chaussures par paire, Linge de maison, Maroquinerie



Même usés, ils seront transformés en isolant

### DÉCHÈTERIES









### AUTRES DÉCHETS

NON RECYCLABLES

En sac fermé uniquement

